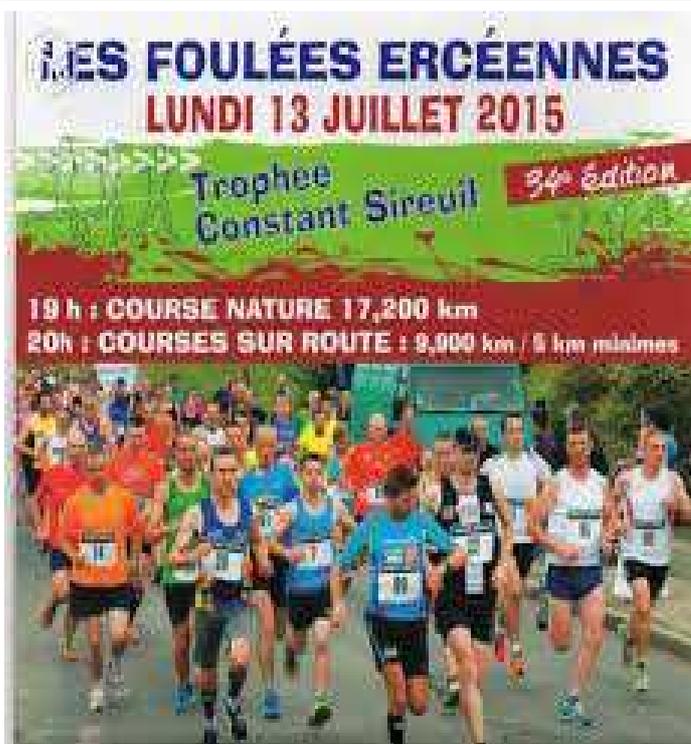


ERCÉ-INFOS N° 14 - Actualités Communales – Juillet-Août 2015



LES FOULÉES ERCÉENNES ↑ Lundi 13 juillet 2015 – 19h30

Après la création de la course nature en 2014, la 34^{ème} édition des Foulées Ercéennes innove à nouveau en proposant un nouveau circuit de 5 km à parcourir deux fois, pour **la course sur route**.

La course nature de 17km200 est maintenue avec le même circuit qu'en 2014 (en partie en forêt).

Elle sera dotée du « **Trophée Constant Sireuil** », du nom du fondateur de cette épreuve sportive, créé en 2011 à l'occasion de la 30^{ème} édition.

Trois courses sont donc au programme :

- 17km200 (course nature - départ à 19h30)
- 10km (2 boucles du circuit de 5km - départ à 20h)
- 5km (1 boucle du même circuit, pour les minimales - départ à 20h).

Départ et arrivée des trois courses : rue des Tilleuls

Courses des enfants (nés de 2002 à 2006 et après) : 0,6 km et 1,5 km dans les lotissements des Tilleuls et de la Chesnais. Départs 19h40 et 19h50, rue Paul Sébillot.

Engagements : 8 € (10 € sur place) et 2 € pour les minimales. Gratuit pour les enfants.

Inscriptions : sur le site "je cours en bretagne.fr" ou Tél. : 02 99 68 33 45 (André NEUCIN) & 02 99 68 30 84 (Pierre LESTARD)

← LES FOULÉES ERCÉENNES

Lundi 13 juillet 2015

Buvette et restauration sur place, au Hangar des Cultures
Et un marché de producteurs locaux

Contact : Stéphane DESJARDINS au 06 79 14 15 61

Après les courses, **concert gratuit** organisé par la municipalité : à l'affiche, **le groupe SOUL'M 8** (qui a tant plu à la Fête de la Musique)

VIDE-GRENIERS

Dimanche 30 Août 2015

L'Amicale Laïque organise son traditionnel vide-greniers le **dimanche 30 Août 2015** dans le bourg. Attention, son tracé a été un peu modifié. Il se tiendra comme d'habitude de 9h à 18h Place de l'église et rue de Fougères. **Et nouveauté, il se tiendra également Avenue de l'Illet** (depuis la mairie jusqu'à la salle de fêtes).

Ce vide-greniers, **réservé aux particuliers**, accueillera les exposants à partir de 6h sur des emplacements de **3 mètres linéaires au prix de 5 €**. La réservation est fortement conseillée, même s'il reste possible de s'inscrire le jour même (dans la limite des places disponibles). Une pièce d'identité devra être présentée à l'inscription le jour du vide-greniers.

Un stand buvette et snack sera à votre disposition tout au long de cette journée avec un service de livraison au stand pour les exposants.

Renseignements et réservation dès maintenant par mail braderie.erce@gmail.com (nous vous renvoyons systématiquement une réponse pour vous confirmer la réservation) ou par téléphone au 07 85 09 26 64.

Ercé près Liffré

Vide-Grenier

Toute la journée dans le bourg d'Ercé près Liffré

Emplacements de 3 mètres : 5€

*Buvette
Galettes-saucisses
Frites - Crêpes*

Organisation : Amicale Laïque

Infos & Réservation
braderie.erce@gmail.com
07 85 09 26 64
braderie.erce@gmail.com



Dimanche
30 août 2015



Fête de l'Ecole Paul Emile Victor

L'édition 2015 de la fête de l'école organisée par l'Amicale Laïque a remporté à nouveau un grand succès !!! Nous nous sommes retrouvés très nombreux le dimanche 21 juin dans la cour de l'école sous un grand soleil.

Cette année, beaucoup de nouveautés ! Les enfants ont découvert avec joie l'âne Gaston sur le dos duquel ont eu lieu de nombreuses promenades ! La course des tracteurs gérée par nos maîtresses de maternelle a créé des sensations auprès des plus jeunes ! Les nouveaux jeux « la balle sauteuse » et « le mini- bowling » ont été aussi très appréciés tout comme les nombreux autres jeux habituels et la mythique Course des serveurs chapeauté par les enseignants d'élémentaire !!!

Dans l'après-midi, nous avons eu le plaisir de regarder danser les enfants ayant suivi l'atelier TAPO des danses bretonnes animé par l'association Gallo-tonic. Merci à eux pour ce beau spectacle.

Nous avons terminé notre journée par les tirages au sort des tombolas ainsi que par les finales des jeux de palets adultes. Nous remercions à ce propos tous nos nombreux partenaires qui nous permettent de proposer de superbes lots tant aux enfants qu'aux adultes.

Un grand merci aux enseignants, parents bénévoles et anciens élèves qui nous ont soutenus lors de cette journée pour le plus grand plaisir des enfants, sans oublier les enfants eux-mêmes qui ont contribué au succès de la tombola !

L'équipe de l'Amicale Laïque



ASE MULTISPORTS

*** URGENT ***

CHERCHONS BENEVOLE(S) POUR LA SAISON PROCHAINE !!!

La section Multisports se cherche un ou plusieurs correspondants pour la saison prochaine. Pour succéder à Olivier Quillet Saulze, on souhaiterait un référent par groupe de multisports.



Le rôle du coordinateur consiste essentiellement à récupérer les adhésions (inscriptions, règlements et assurances), organiser les 4 groupes par rapport aux différentes classes d'âges, servir de relais de l'activité auprès du bureau de l'ASE. Olivier prévoit, bien évidemment, d'épauler les nouveaux candidats. Les responsabilités de président et de trésorier sont assumées par le bureau de l'ASE.

« Le bénévole (activus bénévolus) est un mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations, où il peut se réunir avec ses congénères.

On les rencontre aussi en petits groupes dans divers endroits, quelquefois tard le soir, l'œil hagard, les cheveux en bataille et le teint blafard, discutant ferme sur la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler son budget. »

On a vraiment besoin de vous. Merci d'avance !!!

Pour plus de renseignements, contacter Olivier Quillet Saulze (09 52 05 52 04) ou Olivier Le Normand (06 33 60 29 84)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES « ROTÉS D'ERCÉ »

Lors de son Assemblée Générale du 21 juin dernier, l'association de randonneurs « Les Rotes d'Ercé » a procédé à l'élection de son conseil d'administration dont les membres élus sont les suivants : Marie-Jeanne BOTREL, Christelle CHAUMETTE, Gérard GOUAISBAUT, Claudine HILAIRE, Pierre LESTARD, Maryvonne PACHOT, Marie-Noëlle TAN, René TARIOLLE.

A l'issue de la réunion, le bureau des « Rotes d'Ercé » est constitué de :

Président : Pierre LESTARD **Secrétaire** : Gérard GOUAISBAUT **Comptable** : Maryvonne PACHOT
Vice-président : René TARIOLLE **Secrétaire-adjointe** : Christelle CHAUMETTE **Comptable-adjointe** : Marie-Noëlle TAN

Le CCAS vous propose le portage de livres à domicile

Un nouveau service : Soucieux de répondre aux besoins du plus grand nombre et d'offrir le meilleur service à toute la population ercéenne en lui permettant l'accès à la culture, le CCAS, en partenariat avec la médiathèque, vous propose le portage de livres à domicile.

Cette action s'adresse aux personnes de tous âges qui ne peuvent pas se déplacer à la médiathèque, même temporairement (maladie, immobilisation, etc.). Ce service est gratuit, qu'il s'agisse de l'acheminement ou de la récupération des livres au domicile.

Contact : Pour le CCAS : Annie DOUARD, 02.99.68.30.64 - mairie@ercepresliffre.fr

Pour la médiathèque : Isabelle MENARD, 02.99.68.54.31 - mediatheque@ercepresliffre.fr





Le programme Breizh Bocage sur la commune d'Ercé près Liffré Breizh Bocage, c'est quoi ?

L'objectif du programme Breizh Bocage est de participer aux travaux de création et de reconstitution des haies et talus bocagers. En intervenant ainsi sur l'aménagement du paysage, le but est de lutter contre l'érosion des sols et de protéger la qualité des eaux de nos rivières. Le financement du programme est réalisé par l'Europe, l'Etat, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Bretagne, le Département d'Ille et Vilaine et le Syndicat de Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet.

Qui est concerné ? Le Syndicat de bassin versant de l'Ille et de l'Illet s'occupe du programme Breizh Bocage sur la commune d'Ercé-près-Liffré. Les bénéficiaires de ce programme sont tous les propriétaires et/ou exploitants de terrain : des particuliers, agriculteurs ou non, la commune.

Comment faire si je suis intéressé pour planter ou restaurer une haie ?

1 – Contacter l'animatrice bocage du syndicat de bassin versant de l'Ille et de l'Illet : Hélène COCARD au 06.82.47.56.45. ou par mail (agricolebocage-ille-illet@orange.fr)

2 – Un rendez-vous sera fixé avec l'animatrice bocage et vous afin de discuter de votre projet.

3 – Une fois le projet bocager validé par le syndicat de bassin versant et vous, les travaux sont réalisés pendant l'automne – hiver. Il est demandé au bénéficiaire de préparer le sol avant la plantation puis les frais de plantation et de fourniture des plants, paillage et protections des plants sont pris en charge ainsi qu'une partie de l'entretien les 3 premières années après la plantation.



Création de haie (Source : SBVII)

→ La mobilisation du programme Breizh Bocage sur le territoire a pour but l'amélioration de la qualité de l'eau en limitant le ruissellement et l'érosion. Cet accompagnement vise donc surtout des projets bocagers en bords de parcelles agricoles et en rupture de pente.

→ Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter l'animatrice bocage du syndicat de bassin versant de l'Ille et de l'Illet : Hélène COCARD au 06.82.47.56.45. ou par mail (agricolebocage-ille-illet@orange.fr).

Frelon asiatique : sachez le reconnaître

Plus de 1000 nids de frelons asiatiques ont été détruits en 2014 en Ille-et-Vilaine.

Le frelon asiatique tue les abeilles ouvrières des ruches pour nourrir ses larves. Une dizaine de frelons peuvent suffire pour décimer une ruche entière.

Pour éviter la destruction de nos précieuses ruches et tout risque pour la santé publique, il est donc important de bien le reconnaître et de faire intervenir les professionnels compétents.

Comment reconnaître le frelon asiatique ? Il mesure entre 20 et 30 mm. Son thorax est brun foncé et possède, sur l'abdomen, une seule grande rayure jaune-orangée.

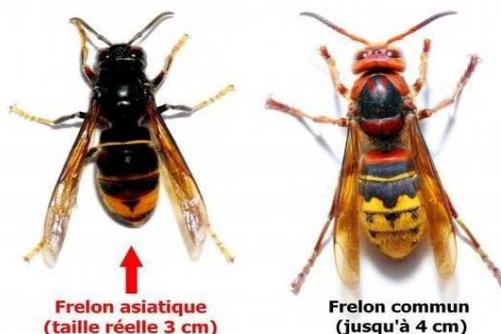
Qui prévenir ? Si vous pensez avoir localisé un nid de frelons asiatiques, contactez la FGDON d'Ille et Vilaine qui est le référent départemental : 02 23 48 26 23 - fgdon35@fgdon35.fr Pour plus d'informations : www.fgdon35.fr

Un professionnel viendra authentifier leur présence et procèdera à la destruction du nid.

Nids de guêpes, abeilles ou frelons communs

Vous devez dans ce cas faire intervenir une entreprise spécialisée dont vous trouverez les coordonnées dans les pages jaunes (rubrique "Destruction de nids de guêpes"). Le coût de l'intervention est à votre charge. Les pompiers n'interviennent qu'en cas de danger immédiat. Leur intervention est également payante.

A l'automne avec la chute des feuilles, de nouveaux nids seront encore localisés : ces nids devront être considérés comme étant en fin de vie. Une activité minimale pourra éventuellement y être observée, cependant tout traitement sera inutile car les nouvelles reines auront déjà quitté le nid à la recherche d'un abri pour l'hiver. Ces nids se dégraderont progressivement avec le vent et la pluie et ne seront en aucun cas réoccupés l'année prochaine. Par conséquent, il sera inutile de faire procéder à leur destruction car l'opération n'aurait aucune justification réelle et constituerait pour vous une dépense inutile.



FERMETURE DU CABINET DE MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

« Après 6 années d'exercice professionnel en tant que Masseur-kinésithérapeute dans la commune d'Ercé près Liffré au 9 bis avenue de l'Illet, c'est avec nostalgie que j'annonce la fermeture officielle de mon cabinet pour des raisons familiales. Je n'ai malheureusement pas trouvé de successeur et m'en excuse auprès de mon agréable patientèle. Merci à la commune d'Ercé près Liffré et au docteur Joseph pour leur accueil, et à l'ensemble de ma patientèle pour sa confiance accordée. »

Anne-Sophie VEYER





ADMR, l'association du service à domicile

Une grande diversité de services pour répondre à tous vos besoins : Intervenants auprès de l'ensemble de la population, familles, personnes âgées, malades, personnes en situation de handicap, l'ADMR propose une large palette de services (Garde d'enfants à domicile, rentrée et sortie d'école et sur les horaires atypiques, Aide à la personne, à la toilette, courses, interventions en soirée (couchers tardifs), préparation des repas, téléassistance, livraison de repas à domicile, sorties, promenades, animations, entretien du logement, repassage, petits travaux de jardinage.

L'ADMR apporte aide et soutien et vous accompagne dans toutes situations et événements de votre vie quotidienne. L'ADMR, des bénévoles à votre écoute, des professionnels compétents et qualifiés pour assurer les services proposés. Des aides financières sont possibles : conseil général (APA, aide sociale), MDPH, conventionnement CAF, MSA. Caisses de retraite, mutuelles complémentaires, assurances... Ces Organismes peuvent prendre en charge une partie du coût de l'intervention. 50% déductible des impôts selon la loi en vigueur, CESU accepté.

Permanence sur Ercé près Liffré un mardi et un samedi matin par mois de 10h à 12h à la mairie d'Ercé près Liffré : mardi 15 septembre, samedi 3 octobre, mardi 13 octobre, samedi 7 novembre, mardi 24 novembre 2015.

Contact : ADMR pays de Liffré - 5 rue saint martin 35340 la Bouëxière - 02 99 62 64 30 Labouexiere.asso@admr35.org

BOIS À DONNER CONTRE CHANTIER PROPRE

La commune donne du bois à abattre et émondage contre l'assurance que le chantier sera réalisé dans les règles de l'art et en toute sécurité.

Contact : Stéphane DESJARDINS, adjoint à l'environnement – 06 79 14 15 61 ou 02 99 68 30 64 (standard mairie)

Prochaines permanences de l'Architecte-Conseiller.

M. Yves-Michel Fresneau, en mairie d'Ercé près Liffré :

Sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de la mairie :

- *Vendredi 4 septembre 2015 matin*
- *Vendredi 2 octobre 2015 matin*
- *Vendredi 6 novembre 2015 matin*
- *Vendredi 4 décembre 2015 matin*



Site de ercepresliffre

Connectez-vous avec votre smartphone

MAIRIE

Horaires Mairie :

- ✓ Le jeudi et vendredi matin de 8h30 à 12h30
- ✓ Tous les après-midi de 14h à 17h30 (sauf le samedi)
- ✓ Le samedi matin de 9h à 12h

Contact : mairie@ercepresliffre.fr ou 02 99 68 30 64

Permanences du Maire et des Adjointes :

- ✓ Hervé PICARD, Maire : samedi de 10h à 12h
- ✓ Gaya LEMASSON, Adjoint : jeudi de 15h à 17h
- ✓ Annie DOUARD, Adjointe : mercredi de 10h à 12h
- ✓ Stéphane DESJARDINS, Adjoint : vendredi de 10h à 12h
- ✓ Valérie LETELLIER, Adjointe : mercredi de 10h à 12h

Sur rendez-vous à tout autre moment très rapidement

Horaires de l'agence postale communale : en semaine de 14h30 à 17h00 et le samedi de 9h à 11h30

Horaires d'été

Fermeture exceptionnelle de la Mairie et de l'Agence postale communale le **lundi 13 juillet 2015**.

Elles seront également **fermées tous les samedis matins** durant la période du 18 juillet 2015 au 22 août 2015 inclus.



Date limite de transmission de vos articles et annonces pour le Ercé-Infos n° 15 de septembre 2015 : le lundi 24 août 2015